



Organisation
internationale
du Travail



Événement en ligne

Dialogue interactif et lancement de « Work Wise Youth : Guide sur les droits des jeunes au travail »

14 février 2024 | 14h30-16h00 CET / 08h30-10h00 EST

Contexte

En tant que nouveaux arrivants sur le marché du travail, les jeunes se retrouvent à naviguer dans un monde du travail complexe, caractérisé à la fois par des opportunités et des défis. Avec une ambition, une énergie et un enthousiasme débordants, ils aspirent à accéder à des opportunités d'emploi offrant des salaires équitables, la sécurité de l'emploi et un milieu de travail sûr. De même, de nombreux jeunes aspirent à forger leur propre voie dans le monde du travail en se lançant dans l'entrepreneuriat et le travail indépendant. Compte tenu des opportunités limitées d'emploi salarié dans certains pays, l'entrepreneuriat et le travail indépendant durable peuvent devenir des voies d'accès à un emploi productif et un travail décent.

Permettre aux jeunes d'accéder à un travail décent et libérer leur potentiel en tant que moteurs de la création d'emplois et de la croissance économique n'est pas simplement une source de revenus. C'est un moyen pour eux de se construire un avenir sûr et d'apporter une contribution significative à la société.

Pourtant, ces aspirations à un travail décent et à une vie digne peuvent être compromises par leur connaissance limitée des normes et des principes et droits fondamentaux au travail qui régissent les relations et conditions de travail. Pour les jeunes entrepreneurs et les jeunes travailleurs indépendants, des obstacles tels que le manque d'accès aux compétences, aux connaissances, au financement, aux marchés et aux réseaux représentent des obstacles supplémentaires. Cela peut exposer les jeunes à des risques de discrimination, d'exploitation, de conditions de travail dangereuses et d'un environnement commercial peu propice.

En même temps, de plus en plus de jeunes se trouvent dans des situations de déplacement forcé en raison de conflits prolongés, de violences ou d'autres risques graves pour leur vie. Les jeunes en situation de déplacement forcé font partie des groupes de jeunes les plus vulnérables et sont confrontés à des obstacles spécifiques qui les empêchent d'accéder à un travail décent et à l'égalité des droits au travail.

Il est donc essentiel de promouvoir et de sensibiliser les jeunes à leurs droits au travail afin de garantir leur intégration réussie sur le lieu de travail. Connaître leurs droits et plaider pour leur protection permet aux jeunes de travailler dans un environnement caractérisé par la liberté, la dignité et la sécurité, et d'avoir leur mot à dire sur le lieu du travail. En outre, les jeunes entrepreneurs et les travailleurs indépendants doivent être conscients de leur liberté de s'engager dans des activités économiques ou commerciales



Organisation
internationale
du Travail



et d'accéder aux compétences, aux connaissances, aux ressources financières, aux marchés et aux réseaux qui peuvent les aider à réussir.

Cette autonomisation contribue à faire progresser leur engagement sur le marché du travail, à renforcer les économies et à ouvrir la voie à un avenir durable et inclusif pour tous. Pour les jeunes en situation de déplacement forcé, elle contribue à réduire les vulnérabilités et à renforcer la résilience, à la fois pendant et après le déplacement. Elle leur permet également de participer et de contribuer de manière significative à l'économie et à la société de leur pays et de leur communauté d'accueil, favorisant la ainsi cohésion sociale.

Dans ce contexte, l'OIT lance « **Work Wise Youth : un guide sur droits des jeunes au travail** », une version actualisée et élargie du manuel de 2015 [« Rights @ Work 4 Youth: decent jobs for young people »](#).

Le guide aborde la question des droits des jeunes au travail, notamment les salaires, le temps de travail, la sécurité et la santé au travail, la prévention de la violence et du harcèlement dans le monde du travail, l'égalité des sexes et la non-discrimination, ainsi que l'accès à la sécurité sociale. Le contenu est adapté aux évolutions actuelles et futures du marché du travail, induites, entre autres, par la polycrise, les avancées technologiques, le changement climatique et la mondialisation, et vise à promouvoir l'égalité, y compris l'égalité des sexes, à travers un programme transformateur. Il est destiné aux mandants de l'OIT et aux autres parties prenantes impliquées dans le développement et la mise en œuvre d'initiatives visant à sensibiliser les jeunes travailleurs à leurs droits au travail, en particulier les jeunes en situation de déplacement forcé.

Ce guide a été produit dans le cadre de l'initiative [« Advancing Young People's Engagement and Meaningful Participation in the Partnership for improving prospects for forcibly displaced persons and host communities »](#) (PROSPECTS), mise en œuvre conjointement par l'OIT, le HCR et l'UNICEF avec le soutien du gouvernement du Royaume des Pays-Bas. [PROSPECTS](#) vise à améliorer l'accès à l'emploi, à l'éducation et à la protection des réfugiés et des communautés d'accueil et est mise en œuvre par la Société financière internationale (SFI), l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la Banque mondiale. Pour élaborer ce guide, l'OIT a tiré parti de la collaboration avec diverses organisations sous l'égide de [Decent Jobs for Youth](#), une alliance multipartite pour la promotion de l'emploi des jeunes.

L'objectif de l'initiative « **Advancing Young People's Engagement and Meaningful Participation in the PROSPECTS Partnership** » est d'autonomiser et d'impliquer de manière significative les jeunes en situation de déplacement forcé afin qu'ils développent leurs compétences et leur confiance pour mener des activités socio-économiques et culturelles, créer une entreprise, traiter des questions de protection,



Organisation
internationale
du Travail



faire du bénévolat dans leurs communautés, défendre les questions qui leur tiennent à cœur et contribuer à des programmes pertinents, y compris PROSPECTS. Pour ce faire, l'initiative se concentre sur la connexion entre l'emploi des jeunes et la participation des jeunes.

L'intégration réussie des jeunes dans leurs lieux de travail est non seulement cruciale pour leur développement personnel, mais elle est également significative pour la société dans son ensemble et pour les entreprises.

Objectifs

Les objectifs sont les suivants :

- Promouvoir la connaissance et la sensibilisation aux normes internationales du travail et aux droits fondamentaux en vertu des Principes et droits fondamentaux au travail, qui établissent des dispositions importantes sur les conditions de travail des jeunes travailleurs, y compris les jeunes déplacés de force, tels que les droits à la protection sociale, à la sécurité et à la santé au travail, entre autres ;
- Faciliter un dialogue entre les jeunes représentant les employeurs, les travailleurs et les communautés de réfugiés sur l'importance de promouvoir les droits des jeunes au travail pour les individus, les entreprises et les sociétés dans leur ensemble ;
- Lancer **Work Wise Youth : un guide sur les droits des jeunes au travail** ; un cadre de référence pour les facilitateurs afin de les aider à dispenser des formations aux jeunes pour les sensibiliser à leurs droits au travail, aux droits à la protection sociale et à des conditions de travail équitables.

Participants

L'événement réunira les mandants tripartites de l'OIT, les partenaires du programme PROSPECTS et de l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes, des experts d'organisations internationales, des partenaires de développement, des praticiens travaillant sur les questions relatives aux jeunes et aux jeunes réfugiés, des organisations dirigées par des jeunes, y compris des organisations dirigées par des jeunes réfugiés, et des jeunes.

Agenda

	Bienvenue
14:30 – 14:35	Modératrice : Milagros Lazo Castro, Chargée de l'emploi des jeunes et de la participation, OIT
14:35 – 14:45	Introduction Intervenante : Ouided Bouchamaoui, Lauréate du prix Nobel de la paix, 2015
14:45 – 14:50	Vidéo



Organisation
internationale
du Travail



PERMANENT
SECRETARIAT

14:50 – 15:00

Lancement du guide

Intervenante : Mia Seppo, Directrice générale adjointe de l'emploi et de la protection sociale, OIT

15:00 – 15:05

Questions et réponses

15:05 – 15:40

Discussion sur les perspectives des jeunes sur la promotion de leurs droits au travail

- Satyajeet Reddy, Président du Comité jeunesse de l'ITUC et Représentant du Congrès syndical national indien
- Foni Joyce Vuni, Coordinatrice de programme, Réseau mondial des jeunes réfugiés
- Kingsley Laar, Jeune économiste et chercheur, Association des employeurs du Ghana
- Felipe Paullier, Secrétaire général adjoint aux affaires de la jeunesse

15:40 – 15:55

Questions et réponses

15:55 – 16:00

Clôture